

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

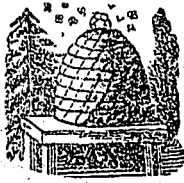
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



SOMMAIRE.—*Appercu historique sur l'Industrie humaine, (continuation)—Population de la France.—Papyrus.—Montesquieu.—Pensées.—Épître d'un malheureux à son chien.—Neige.*

APPERCU HISTORIQUE SUR L'INDUSTRIE HUMAINE.

Quatrième époque, depuis l'ère vulgaire jusques au 16^e siècle.

C'est à l'ombre de l'olivier que les arts et les sciences croissent et se propagent. Les guerres en sont la peste et le fléau ; ; elles engloutissent des générations. La jeunesse élevée dans les camps et le tumulte des armes, n'a pas le doux loisir de se livrer aux attrails caressans des talens utiles et agréables. Les lauriers de la victoire ne fleurissent qu'autant qu'ils sont arrosés de sang humain. La fameuse bibliothèque d'Alexandrie fut incendiée dans le cours des guerres de César en Egypte. La guerre qui détruisit les empires des Babyloniens, des Perses, des Assyriens, étouffa l'industrie de ces peuples asiatiques. Il est vrai que quelques chefs-d'œuvres des artistes Grecs vivrent embellir les temples et les monumens publics de Rome ; mais le génie inventif du peuple industriel de la Grèce ne fut point la conquête des artistes romains. Ce génie si fécond dans les heureux temps de la liberté, s'énerva, s'éteignit, s'anéantit entièrement sous les empereurs d'Orient et d'Occident. Ces villes si fameuses d'Athènes, de Corinthe, de Lacédémone, de Thèbes, de Delphes, leurs temples, leurs théâtres, leurs cirques, leurs prytanées, leurs propylées, leurs portiques et tant d'autres monumens furent détruits par les armes et par le temps. A peine au milieu des ruines en découvre-t-on quelques vestiges, et sur le sol inculte du pays autrefois le plus célèbre, le plus florissant, on ne trouve que les emblèmes de la destruction, de l'indigence et d'une grossière stupidité.—Tels sont les funestes effets de la guerre, qu'en réduisant en poudre les villes et les empires, qu'en exterminant la race humaine, qu'en effaçant jusqu'aux traces des peuples qui ont existé, elle traîne à sa suite l'effroi, la terreur et la désolation, couvre la terre de deuil, l'enveloppe des ténèbres épaisses de l'ignorance, et substitue aux lois de la civilisation, les horreurs de la barbarie. Nous ne pouvons que déplorer les temps désastreux où le démembrement de l'empire Romain jetta l'Europe entière dans le trouble, le désordre et l'anarchie. La discorde et l'ambition d'un côté, l'ignorance, la superstition et la barbarie de l'autre, firent long-temps le malheur des nations. Les annales du moyen âge ne nous of

front que des sièges, des batailles, des guerres civiles, des croisades, des ligue, des meurtres, des empoisonnemens. Au milieu des orages dont l'Europe est agitée, nous voyons quelques traits de grandeur et de courage mêlés de trahisons et de férocité ; mais les hommes uniquement occupés à se défendre ou à conquérir, n'avaient ni le temps, ni la volonté de s'instruire et de s'éclairer.—La philosophie payenne avait perdu son empire. Il était réservé à une philosophie religieuse de régénérer l'espèce humaine. Le christianisme sorti des ruines de la Judée, était venu chercher un asyle à Rome, où il ne trouva long-temps que la persécution. Eh ! quelle morale était plus propre à adoucir les hommes que celle qui commande la pratique de toutes les vertus, qui attache la honte et le remords aux crimes et aux vices si funestes au repos de la société, une morale qui appelle à tout moment l'homme devant le tribunal de sa propre conscience, qui le console dans les adversités et le malheur, qui lui apprend à supporter les maux inséparables de la faiblesse humaine, et qui fait de toutes les nations une seule et même famille ? Est-il sur la terre une religion qui élève plus l'homme au-dessus de lui-même que celle qui lui enseigne l'immortalité de son ame, qui met la charité au rang de ses premiers devoirs, qui ordonne le pardon des injures, qui fait du lien conjugal le lien le plus sacré, le plus inviolable, enfin qui, jusques aux portes de la mort, soutient son courage par l'espoir de rentrer au sein de l'éternel ? C'est par cette religion qui s'est introduite en France avec la monarchie, vers le milieu du 5e siècle, que les Français sont devenus le peuple le plus humain, le plus sensible, le plus communicatif, le plus florissant de l'Europe. Cette philosophie religieuse, douce, bienfaisante, consolatrice, amie de la paix, et de la concorde; toujours prête à défendre l'innocence, à soulager le faible, l'indigent, l'opprimé, n'est nullement contraire au progrès des sciences et des arts. C'est à elle que nous devons la conservation des restes précieux de la savante antiquité.

—00000000—

POPULATION DE LA FRANCE.

L'ANNUAIRE de 1832, publié par le Bureau de Longitude de France, contient comme à l'ordinaire, beaucoup de détails sur la population de ce pays. Les tables et les observations qu'elles renferment remplissent environ quarante-cinq pages du volume.—La première table nous présente le tableau de la mortalité en France, c'est-à-dire ; combien il y meurt de personnes dans un tems donné, à proportion de la Population. Il parait, d'après cette table, que sur un million d'enfans nés dans une année, 232,475 ou guère moins d'un quart, meurent avant l'âge de douze mois. Il en meurt près d'un autre quart dans l'espace de dix-neuf ans, laissant seulement 502,216, ou un peu plus qui parviendront à l'âge de vingt ans. Au bout de quarante-cinq ans, il ne reste plus que 334,072, ou guère plus du tiers du million. Il n'y en a pas un sur dix qui vive jusqu'à soixante-douze ans, ni un sur cent, jusqu'à quatre-vingt-six ans. Un peu plus d'un sur mille atteint sa quatre-vingt-cinquième année, et un environ sur cinq mille, l'âge de cent ans. Après le laps de cent-dix ans, il est probable que tout le million est dans la tombe. Il est bon, cependant, de remarquer, que cette table a été faite d'après des calculs et des faits d'ancienne date, et il n'y a pas de doute qu'on obtiendrait un résultat plus favora-

ble des observations que l'on ferait aujourd'hui. L'on assure même que par l'introduction de la vaccine et par le sort des habitans qui s'est amélioré, ainsi que leur manière de vivre, la durée de la vie de l'homme en France, est maintenant de trois ans au moins plus longue qu'elle ne l'était avant la révolution, époque à laquelle ces calculs ont été faits. Au lieu de vingt-huit ans et neuf mois qu'était la durée moyenne de la vie, elle est aujourd'hui d'environ trente-et-un ans, trente et quelques jours.—Un autre table nous donne le nombre des naissances, mariages et sépultures de 1829, en France. La population entière de ce pays, était lors du dernier recensement, en 1820, de 30,451,187; elle se montait probablement en 1829 à trente-deux millions. Le nombre des mariages qui avaient été contractés dans le cours de cette année, était de 250,342, ainsi un peu plus d'une personne sur soixante-et-quatre s'est mariée dans le cours de cette année. Le nombre total des décès était de 806,723, ou un peu plus d'un sur quarante de toute la population de la France. Mais pour remplacer ce nombre, les naissances se maintaient au bout de l'année à 964,343, ou 157,620 plus que celui des décès. La différence avait été encore plus grande dans plusieurs des années précédentes. En effet, elle n'a été si peu considérable que deux fois dans les douze années précédentes, savoir: en 1826 et 1828. En 1821 la différence était de 212,144, et dans les années 1823 et 1824, elle était de plus de 220,000. L'augmentation annuelle de la population, dans l'espace de treize ans, est d'environ 186,000 ames. A ce chiffre la population de la France ne se doublera qu'en 116 ans. Il est mort en France en 1829, 158 personnes âgées de cent ans et au dessus.—Des 964,343 enfans qui sont nés dans le cours de cette année 69,416, ou près d'un sur quatorze, sont illégitimes. Sur les enfans légitimes, il y a 460,549 garçons et 434,378 filles. Des enfans naturels, il y a 35,365 garçons et 34,051 filles. Sur le nombre total des naissances en France, les garçons sont aux filles comme de 17 à 16; différence beaucoup plus considérable qu'on le pense ordinairement. L'on calculait communément qu'il naissait 22 garçons contre 21 filles.—L'Annuaire contient aussi un état des progrès de la population de Paris pour l'année 1830. Le nombre des mariages contractés dans la capitale de France, cette année était de 7,324; il y a eu 28,587 naissances et 27,466 décès. 524 personnes sont mortes de la petite vérole. 1069 personnes, 395 hommes et 674 femmes, étaient âgées de quatre-vingt à cent ans. D'un autre côté des enfans nés cette année là, 2615 garçons et 2184 filles faisant en tout 4799, sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an, sur lesquels il n'y en a que 54, morts de la petite vérole.

—00000000—

PAPYRUS.

Le premier papier manufacturé dont l'histoire fasse mention, est le célèbre papyrus, fait d'une espèce d'arbrisseau qui croît sur les bords du nil, en Egypte. Suivant un passage de Lucain, confirmé par d'autres auteurs, ce papier a été manufacturé pour la première fois à Memphis, mais l'époque précise de son invention est un sujet sur lequel il y a une grande diversité d'opinion.—Le papyrus formait, sans doute, dans les premiers tems, une branche importante du commerce égyptien. On le fabriquait à Alexandrie. Il obtint plus d'importance chez les romains à mesure que la littérature se répandit parmi eux; et

il s'en faisait une consommation très considérable dans le siècle d'Auguste. L'on dit que sous le regne de Tibère, la rareté de cet objet précieux causa une commotion parmi le peuple. Ce commerce a fleuri pendant longtems, et le papyrus avoit encore une si grande valeur à la fin du troisième siècle que lorsque Firmus, marchand riche et ambitieux et visant un pouvoir, eut pris la ville d'Alexandrie, il se vanta d'y avoir trouvé assez de papier pour payer toute son armée—Le papyrus étoit encore beaucoup en usage du tems de St. Jérôme, qui vivoit à la fin du quatrième siècle. Cet article de commerce donnoit de grands revenus à l'empire romain, et on augmenta tous les jours, sous les divers souverains, les droits d'importation sur le papyrus jusqu'à ce qu'enfin ils fussent devenus oppressifs. Théodore le premier roi des goths en Italie, les abolit vers la fin du cinquième ou au commencement du sixième siècle. Cassidore en a inséré l'acte dans la trente-huitième lettre de son onzième livre, et il en saisit l'occasion de féliciter le monde entier sur l'abolition de l'impôt sur un objet si essentiellement nécessaire à tous les hommes, et dont l'usage général, comme Plin le remarque, "civilisait et immortalisait l'homme."—Le tems précis auquel on perdit l'usage de ce papier, a été, comme celui de son invention, un sujet de discussions entre les antiquaires ; quelques-uns le mettent au cinquième siècle, d'autres le font descendre jusqu'au onzième. Il est cependant très probable que quand les sarazins s'emparèrent de l'Egypte vers le milieu du septième siècle, les communications entre ce pays et Rome furent interrompues, et que l'exportation du papyrus devint alors rare et très précieuse. Avant cet événement, tous les documents publics avoient été exécutés sur le papyrus, mais le parchemin y fut substitué immédiatement après.—L'on trouve dans l'histoire naturelle de Plin une description minutieuse et exacte de cette plante, et de la manière dont on en faisoit du papier. Bruce en parle aussi dans ses voyages, et ce qu'il en dit s'accorde avec les écrits du naturaliste romain sur ce sujet.—Les racines de cette plante sont tortueuses ; sa tige triangulaire, s'élève à la hauteur de vingt pieds, en diminuant graduellement de grosseur, et se termine par une espèce de touffe flottante.—L'on faisoit le papier avec l'écorce intérieure de la tige, que l'on divisait au moyen d'une espèce d'aiguille, en feuilles très minces, et aussi large que la plante le permettait. Les feuilles du milieu étoient regardées comme les meilleures, celles du dessus et du dessous de l'écorce avoient moins de valeur. Après avoir été séparées de la plante, les feuilles étoient polies, et les côtés coupés régulièrement, afin qu'elles pussent mieux se joindre, et on les étendoit sur une table l'une à côté de l'autre, de manière à se toucher ; alors on plaçoit un autre rang de ces feuilles sur le premier, à angle droit. On les humectait avec de l'eau du Nil, et on les pressait ensuite ; cette opération finie, on les exposait au soleil. L'on supposait généralement que les eaux bourbeuses du Nil avoient une propriété glutineuse, qui causait l'adhésion des feuilles du papyrus. Cependant Bruce affirme que cette supposition n'a rien pour l'appuyer ; et que le fluide bourbeux n'a pas vraiment de qualité adhérente. Au contraire, il trouve que l'eau de ce fleuve ne peut produire qu'un effet opposé jusqu'à ce qu'on en ait extrait les parties terreuses qu'elle ramasse dans son cours. Ce voyageur a fait plusieurs morceaux de papier de papyrus, tant en Abyssinie qu'en

Egypte, et il s'est convaincu que le suc saccharin que cette plante possédait cause l'adhésion des feuilles ensemble, et que l'eau ne sert qu'à la solution de ce suc, et à en faciliter la diffusion. Lorsqu'il n'y avait pas assez de suc dans la plante, ou que l'eau ne la dissoudait pas suffisamment, les feuilles étaient unies ensemble avec une pâte faite de la fleur la plus fine, délayée avec de l'eau chaude et un peu de vinaigre. Après avoir été séché et pressé, le papier était battu avec un maillet, ce qui le rendait plus doux et plus mince. Le papier qu'on faisait ainsi était évalué selon sa qualité et sa blancheur.—L'on trouve une preuve suffisante du grand usage que l'on faisait du papyrus, dans la découverte de près de dix huit cents manuscrits faits sur ce même papier dans les ruines d'Hercoleum.—Le papier de coton a remplacé le papyrus comme étant plus durable et plus propre à tous les usages qu'on fait du papier. On ne peut pas dire avec exactitude en quel tems il fut manufacturé pour la première fois. Montfaucon le fixe vers la fin du neuvième siècle, ou au commencement du dixième, lorsque la rareté du parchemin et le manque de papyrus, forcèrent d'inventer quelque substance qui put les remplacer. Ce fut vers cette époque que l'absence de cette substance engagea les grecs à effacer les écrits précieux des anciens auteurs pour avoir le parchemin. L'accroissement des manufactures de papier de coton, arrêta heureusement ces ravages sacrilèges, mais non pas avant que beaucoup d'excellents ouvrages eussent été ainsi détruits.—On se servait ordinairement au commencement du douzième siècle de papier de coton, dans l'empire d'orient pour les livres et les écrits : mais on ne le croyait pas assez durable pour les documents importants pour lesquels on se servait encore de parchemin.—La fabrique de ce papier a formé une branche florissante du commerce du devant pendant plusieurs siècles, et elle l'est encore aujourd'hui. Le papier de coton, est très blanc; fort, a un beau grain, mais il n'est pas si bon pour écrire que celui dont on se sert à présent. Il fallait un esprit très ingénieux et de beaucoup d'expérience pour pouvoir réduire le coton à une substance molle, et le rendre propre à recevoir l'écriture.—Après ce grand pas, il ne fallait comparativement qu'un esprit quelque peu inventif pour faire le papier avec des chiffons de toile ou d'autres substances fibreuses, et ce fut probablement peu de tems après que le coton eut été généralement adopté pour faire du papier que l'on découvrit que la toile en faisait encore de meilleur.

—00000000—

LA SEMAINE.

18 Janvier—Jour anniversaire de la naissance de Charles de Secondat, baron de la Brède et Montesquieu, d'une famille distinguée de Guienne, né au château de la Brède, près de Bordeaux en 1689, fut philosophe au sortir de l'enfance. Dès l'âge de 20 ans il préparait les matériaux de l'esprit des lois. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune philosophe, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea, en 1722 de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année suivante il mit au jour ses *Lettres persannes*. Ce livre, profond sous un air de légèreté, annonçait à la France et à l'Europe un écrivain supérieur. Le succès de ces lettres ouvrit à Montesquieu les portes de

l'Académie française. Le dessein que Montesquieu avait formé de peindre les nations dans son *Esprit des Loix* l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, et la Hollande, il passa près de deux ans en Angleterre. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage : *sur la cause de la grandeur et de la décadence des Romains*. L'illustre écrivain trouva les causes de la liberté, dans l'amour du travail et de la patrie; dans la sévérité de la discipline militaire; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouva les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations; dans la corruption introduite par le luxe d'Asie; dans les proscriptions de Sylla &c. Le génie mâle et rapide qui brille dans la *Grandeur des Romains* se fit encore plus sentir dans l'*Esprit des lois*, publié en 1748. On peut appeler cet ouvrage le *Code du droit des nations*, et son auteur, le *Législateur du genre humain*. On sent qu'il est sorti d'un esprit libre et d'un cœur plein de cette bienveillance générale qui embrasse tous les hommes. Personne n'a plus réfléchi que Montesquieu sur la nature, les principes, les mœurs, le climat, l'étendue, la puissance et le caractère particulier des états; sur les lois bonnes et mauvaises; sur les effets des châtimens et des récompenses; sur la religion, l'éducation, le commerce. L'*Esprit des lois* lui attira des hommages de la part des étrangers, mais il lui procura des critiques dans son pays. Il fut attaqué par un abbé de Bonnaire dans une mauvaise brochure. L'illustre magistrat rendit son adversaire ridicule et odieux dans sa *Défense de l'Esprit des lois*. Les chagrins qu'entraînent les critiques justes ou injustes, le genre de vie que sa célébrité forçait en quelque sorte Montesquieu de mener à Paris, altérèrent sa santé naturellement délicate. Il mourut le 10 Janvier 1755, à l'âge de 66 ans. Il fut regretté autant pour son génie que pour ses qualités personnelles. Quoique naturellement économe, il savait être généreux. L'acte de bienfaisance qu'il fit à Marseille, en donnant sa bourse à un jeune batelier, et en consignait secrètement une somme d'argent à un banquier pour racheter le père de cet infortuné, pris par un corsaire, et esclave en Afrique, a donné lieu à un drame intéressant, représenté en 1784, sous le titre de *Bienfait anonyme*. Ne se tourmentant pour personne, et n'ayant pas pour lui-même d'ambition, sa douceur, sa gaité, sa politesse étaient toujours égales. Sa conversation légère, piquante et instructive, semée de bons mots et de mots d'un grand sens, était coupée par des distractions qu'il n'affectait jamais et qui plaisaient toujours. On voyait cet homme si grand et si simple, sous un arbre de la Brède; conversant dans le patois du pays avec ses paysans, assoupissant leurs querelles et prenant part à leurs peines.— Montesquieu avait épousé en 1715, Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel dans l'armée.

—00000000000000—

PEN'SE'ES.

ON peut plutôt gouverner avec des faibles, quand les institutions sont bonnes, qu'avec des forts, quand elles sont mauvaises.

BONALD.

ÉPIÏRE

D'UN MALHEUREUX A SON CHIEN.

Par LÉGER.

De mon réduit gardien sûr et fidelle,
 Toi dont les soins ont pour moi tant de prix,
 Toi des amis parfaits le plus parfait modèle,
 Médor, c'est à toi que j'écris,
 Des biens que m'enleva la fortune inhumaine,
 Quand tu me restes seul pour adoucir ma peine,
 Je te dois ce tribut : du sein de la douleur,
 Écrire à Pamitié, c'est rêver le bonheur.
 Il fut un temps, Médor, où l'opulence
 Autour de ton maître adoré
 Semoit le faste et l'abondance.
 D'un peuple de valets je mechois entouré ;
 Des mets les plus exquis ma table étoit couverte :
 Chez moi tout respiroit l'éclat et les grandeurs ;
 Et, comme à tout venant ma bourse étoit ouverte,
 Je ne manquois pas d'emprunteurs.
 A la ville aujourd'hui, demain à la campagne,
 Parmi les festins et les jeux,
 Ma main dans le cristal fumeux
 Faisoit pétiller le Champagne.
 On me trouvait charmant, on citoit mes bons mots,
 Tous mes jours se marquoient par des plaisirs nou-
 [veaux.
 Je n'avois qu'à vouloir ; dispensateur des grâces,
 Je donnois, à mon gré, les emplois et les places.
 Je ne pouvois former un seul désir
 Sans trouver des amis ardents à le saisir.
 De tous côtés, une cohorte
 De protégés et de flatteurs,
 Pour obtenir quelques faveurs,
 Nuit et jour assiégeoient ma porte.
 Et (tant chez les humains, malgré leur vanité,
 La bassesse et toujours auprès de la fierté),
 Pour être inscrit sur mes tablettes,
 Il l'en souvient, Médor, on te faisoit la cour :
 Les riches, les puissants du jour,
 Ne t'abordoient jamais sans t'offrir des gimblettes.
 Si, parfois, avec toi, dans nos cercles brillants,
 Sans trop déroger à l'usage,
 J'allois passer quelques instants,
 La porte à notre aspect s'ouvroit à deux battants ;
 Et tandis qu'à longs traits, enivré de l'hommage,
 Je savourois l'encens que je me croyois dû,
 Sur un riche cousin mollement étendu,
 Médor, à mes côtés, sembloit un personnage :
 Ah ! Combien les temps ont changé !
 Aujourd'hui ton malheureux maître,
 De protecteur devenu protégé,
 Chaque jour se voit méconnoître :
 Depuis que le cruel destin,
 Qui des foibles mortels se joue,
 Sans nul espoir de lendemain,
 M'a mis au plus bas de sa roué,
 Aux regards d'un proscrié de sa grandeur déchu,
 Adulateurs faux et perfides,
 Amis, valets, paronts avides,
 Ainsi qu'une ombre ont disparu :
 Je ne vois que des cœurs de glace
 Profanant le nom d'amitié ;
 L'ostime au mépris a fait place,
 Et le respect à la pitié.
 D'un être infortuné qu'un sort aveugle inmole,
 Pour eux le malheur est un jeu ;
 L'ambition est leur idole,
 Et l'intérêt seul est leur dieu,
 Ceux mêmes qui, pour m'être utiles,
 Quand je n'avois besoin de rien,
 Auroient, adorateurs serviles,
 Et de leur temps, et de leur bien,
 Fait sans effort le sacrifice,

Avec plaisir semblent m'humilier
 Pour réclamer quelque léger service,
 Vais-je, en tremblant, les supplier,
 Au mois de juin comme en décembre,
 On me reçoit dans l'antichambre,
 Et tu restes sur l'escalier.
 Mais pourquoi me plaindre des hommes ?
 Au sort commun, je suis soumis :
 En tout temps, en tout lieu, comme au siècle où
 nous sommes,

La fortune, en fuyant, emporta les amis.
 Il en est cependant de vrais et de fidelles,
 On le dit, je le crois ; d'autres l'ont éprouvé.
 Mais, en souffrant du sort les atteintes cruelles,
 Doublement malheureux, je n'en ai pas trouvé.
 Que dis-je ? Ah ! bon Médor, pardonne,
 Aigri par les revers, trop prompt à m'affliger,
 A l'aspect des ingratis, lorsque mon sang bouillonne,
 Puis-je, ingrat à mon tour, à ce point l'outrager ?
 Oh, non !... Sans répandre des larmes,
 Je ne me souviendrai jamais
 Du jour affreux et plein de charmes
 Où d'un prix si touchant tu payas mes bienfaits.
 Pour un emploi d'assez faible importance,
 Dont son appui me promettoit le don,
 Un favori de la puissance
 Me parut de Médor subalterner l'abandon :
 Solliciteur encor novice,
 Je voulois m'épargner ce triste sacrifice ;
 Mais en moi mon esprit flottoit irresolu :
 Le vœu d'un homme en place est un ordre absolu.
 Aussi, soit crainte de déplaire,
 Soit besoin de crédit, soit espoir de faveur,
 Soit aveuglement, soit terreur,
 Pour un bienfait douteux, donnant un vrai salaire,
 Je cédai. Mais, hélas, dans le fond de mon cœur
 Il se prolonge encor cet accent de douleur,
 Ce long gémissement que Médor fit entendre,
 Quand, le désespoir dans les yeux,
 Seul, je m'éloignai de ces lieux
 Où des amis je laissois la plus tendre :
 De quel trait je fus déchiré,
 Quand, prêt à franchir la barrière,
 Je vis des pleurs amers sillonner la paupière ?
 D'un sentiment plaintif ton regard pénétra
 Sembloit me dire : « Eh quoi, ta rigueur m'abonne !
 « Peux-tu bien, sans s'émer, te séparer de moi !
 « Si tu m'exiles loin de toi,
 « Malheureux, pour t'aimer tu n'auras plus per-
 sonne ! »

Par cette affreuse idée, interdit, atéré,
 De ce funeste lieu je sors désespéré :
 Je fuis... Mais le dirai-je ? Un fardeau plus pénible,
 En pesant sur mon cœur, vient l'accabler encore.
 Je connoissois Médor, bon, fidelle, sensible ;
 Mais l'aisance bientôt aura séduité Médor :
 De la détresse à l'abondance
 Il a trop, près de moi, mesuré la distance.
 Au milieu des festins nombreux,
 Des mets exquis et savoureux
 Que va lui prodiguer la superbe opulence,
 Pourra-t-il regretter le pain de l'indigence ?
 Je porterai vers lui des regards superflus ;
 Dans une heure Médor ne me connoitra plus.
 Errant au hasard par la ville,
 Sans pouvoir échapper au chagrin qui me suit,
 Succombant sous l'effort d'une marche inutile,
 À mon réduit j'arrive avec la nuit.
 Tout à coup avec violence,
 Par un bras inconnu je me vois assailli ;
 D'une secrète horreur mes sens ont tressailli ;
 J'étois sans armes, sans défense :
 Je résiste pourtant ; mais, dans l'ombre surpris,

Je ne pouvois parrer l'atteinte meurtrière,
 Quand soudain un vengeur, attiré par mes cris,
 A mon lâche ennemi fait mordre la poussière....
 C'étoit Médor... qui, dédaignant des biens
 Dont l'influence l'importune,
 Pour partager mon infortune,
 En ami généreux a brisé ses liens.
 Oh, qui peindra jamais ces transports, cette ivresse,
 Ces élans d'un plaisir vivement éprouvé,
 Dont, heureux de me voir, fier de m'avoir sauvé,
 Tu laissus éclater la touchante allégresse!

Non... Quand les biens que j'ai perdus,
 Quand les honneurs et l'opulence,
 Et le crédit et la puissance,
 Par un retour soudain, m'eussent été rendu,
 J'aurois eu moins de jouissance.
 C'en est fait; je renonce à des vœux superflus,
 Je renonce aux beaux jours dont j'entrevis l'aurore,
 Si, pour les obtenir, il faut te perdre encore.
 Non... Médor désormais ne me quittera plus.
 De l'éloigner de moi je serois trop coupable:
 Quel trésor peut valoir un ami véritable?

—00000—

NEIGE.

ME'VE'ORE aqueux. Eau glacée et cristallisée en lames minces, qui tombe pendant les froids.—La couleur de la neige, fraîchement tombée, est ordinairement blanche; mais, lorsqu'elle a été tassée, comprimée par le temps, elle prend une teinte verdâtre. Sa pesanteur est extrêmement variable; fraîchement tombée, il en faut depuis sept jusqu'à vingt-quatre pouces cubes, pour produire un pouce cube d'eau; cette variation, dans sa légèreté, dépend de sa forme, de la température de l'air au moment de sa chute, de l'état calme ou agité de l'air, enfin, de la quantité qu'il en tombe à la fois. Tout fait croire que ce n'est qu'en tombant, dans la zone du nuage où l'eau est abandonnée et congelée, que se forme, en augmentant d'étendue, les cristaux de neige qui tombent sur la surface de la terre. Ce n'est que dans les endroits où la température est au-dessous de zéro, ou voisine de zéro, que l'eau, abandonnée par l'air, tombe sous forme de neige.—Dans les pays où il tombe beaucoup de neige, où elle forme des couches de plusieurs pieds de hauteur, les vents la soulèvent, la transportent à de grandes distances. Malheur aux voyageurs que ces tourbillons de neige rencontrent!—Un des graves inconvénients de la neige est l'action que sa blancheur exerce sur la vue, et même sur la figure. Beaucoup de personnes sont obligées d'employer différents moyens pour s'en préserver surtout vers le printemps, lorsque la réflexion du soleil a le plus de force sur les cristaux.—Sous le rapport de l'Agriculture, la neige a des propriétés inhérentes à sa nature; elle contribue à la fertilité des terres et à l'accroissement des végétaux. Les plantes les mieux nourries et les plus vertes, sont celles qui sont à la base, sur l'adossément et dans les prairies contigues aux montagnes, qui sont presque toujours couvertes de neige. Dès qu'une couche de neige couvre la surface du sol, elle s'oppose, par sa propriété peu conductrice de la chaleur, à la propagation du froid; bientôt la chaleur du sol, se transmettant de bas en haut, dans les terres couvertes de neige, exerce son action sur celle-ci; une portion se fond, et la surface, en contact avec la neige, reste constamment à la température zéro si l'épaisseur de la neige est un peu considérable; les plantes, maintenues à cette température, se conservent complètement.—On peut conserver, dans la neige, des substances végétales et animales; elle retarde la corruption et empêche les effets d'un grand froid sur ces substances. Lorsque, par une exposition à un grand froid, les hommes ou les animaux ont eu des parties fortement attaquées par le froid, ce qui ferait craindre des accidens graves tels que le sphacèle &c. On a la précaution de couvrir de neige les parties gelées, ou de les frictionner avec; par ce moyen, on rappelle graduellement la chaleur de la vie dans les parties gelées, et, lorsqu'elles ont acquis un degré de chaleur égal à celui de toutes les autres parties, on peut les exposer, sans inconvénient à une plus haute température.